



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 DÉCEMBRE 2012

Province de Québec  
Ville de Rivière-Rouge

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge, tenue en la salle du conseil de l'hôtel de ville de Rivière-Rouge, lundi le 3 décembre 2012, à 19h30.

Sont présents et forment le quorum requis, Mme la conseillère Diane Gargantini et MM. les conseillers Pierre Payer (maire suppléant de La Macaza) en remplacement de Christian Bélisle (maire de La Macaza), Normand Girouard, Normand Gravel, Denis Lacasse, Yves Sigouin et André Tremblay sous la présidence de Mme Déborah Bélanger, mairesse de la Ville de Rivière-Rouge.

Mme Julie Godard, directrice générale, et Mme Lise Cadieux, greffière adjointe, sont aussi présentes.

Mme Nicole Bouffard, trésorière, M. Michel Robidoux, directeur des travaux publics, et M. Sylvain Valiquette, directeur du Service des loisirs et de la culture, sont présents jusqu'à la fin de la séance.

### OUVERTURE DE LA SÉANCE

Mme Déborah Bélanger, mairesse de la Ville de Rivière-Rouge et présidente de l'assemblée, adresse le mot de bienvenue aux personnes présentes et ouvre la séance ordinaire. Il est 19h30.

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Pierre Payer, appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que préparé par la greffière adjointe.

Que l'ordre du jour puisse être modifié avec l'assentiment de la majorité des membres du conseil présents.

#### **A Ouverture**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 novembre 2012

#### **Période de questions du public**

#### **B Gestion financière**

1. Appropriation du surplus accumulé pour l'acquisition d'équipements de communication et leur programmation : Modification à la résolution numéro 006/06-02-12-A

#### **C Gestion administrative**

1. Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil

#### **D Contrats et appels d'offres**

#### **E Avis de motion**

1. Avis de motion : Règlement numéro A-20 décrétant et établissant les quotes-parts payables par les municipalités liées de l'Agglomération de Rivière-Rouge pour l'année 2013

#### **F Adoption des règlements**

#### **G Sécurité publique**

030/03-12-12-A



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 DÉCEMBRE 2012

- H Transport routier
- I Hygiène du milieu
- J Urbanisme et mise en valeur du territoire
- K Loisirs et culture
- L Divers
  - 1. Remerciement à M. Christian Bélisle

### Période de questions du public

- M Levée ou ajournement de la séance ordinaire.

### ADOPTÉE

031/03-12-12-A

#### ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 NOVEMBRE 2012

**CONSIDÉRANT** que les membres du conseil d'agglomération ont tous reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 novembre 2012 dans les délais requis et s'en déclarent satisfaits;

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,  
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'agglomération du 5 novembre 2012 soit adopté tel que préparé par Mme Lise Cadieux, greffière adjointe.

### ADOPTÉE

### Période de questions du public

Mme Déborah Bélanger, mairesse, invite les citoyens présents à poser des questions.

Aucune question n'est adressée aux membres du conseil.

### GESTION FINANCIÈRE

032/03-12-12-A

#### APPROPRIATION DU SURPLUS ACCUMULÉ POUR L'ACQUISITION D'ÉQUIPEMENTS DE COMMUNICATION ET LEUR PROGRAMMATION : MODIFICATION À LA RÉOLUTION NUMÉRO 006/06-02-12-A

**CONSIDÉRANT** que, par la résolution numéro 006/06-02-12-A, le conseil a autorisé l'acquisition, pour l'Agglomération de Rivière-Rouge, des équipements de communication suivants et leur programmation chez « Mobilonde inc. » : deux (2) radios portables et un (1) répéteur;

**CONSIDÉRANT** que la compagnie « Mobilonde inc. » n'a pu fournir un répéteur qui aurait été fonctionnel avec les équipements actuels du Service de sécurité incendie;

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu de modifier la résolution numéro 006/06-02-12-A afin d'y soustraire l'achat de ce répéteur, la programmation et le montant de dépense et d'appropriation du surplus accumulé s'y rapportant;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 DÉCEMBRE 2012

### EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,  
appuyé par le conseiller André Tremblay et résolu à l'unanimité :

De modifier la résolution numéro 006/06-02-12-A, adoptée à la séance du 6 février 2012 du conseil d'agglomération, afin de la remplacer par la présente résolution :

« D'autoriser l'acquisition, pour l'Agglomération de Rivière-Rouge, des équipements de communication suivants, soit de deux (2) radios portables, un (1) casque de communication et un (1) microphone haut-parleur pour le casque d'écoute, chez Mobilonde inc.

Que ces dépenses soient prises à même le surplus accumulé de la Ville de Rivière-Rouge dans le cadre de ses compétences d'agglomération pour un montant maximum de 1 200,00 \$. ».

### ADOPTÉE

### GESTION ADMINISTRATIVE

### DÉPÔT DES DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

Conformément aux articles 357 et 358 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, le membre du conseil suivant a déposé une déclaration de ses intérêts pécuniaires :

Mme Diane Gargantini, conseillère.

### AVIS DE MOTION

AVIS DE MOTION

### RÈGLEMENT NUMÉRO A-20 DÉCRÉTANT ET ÉTABLISSANT LES QUOTES-PARTS PAYABLES PAR LES MUNICIPALITÉS LIÉES DE L'AGGLOMÉRATION DE RIVIÈRE-ROUGE POUR L'ANNÉE 2013

M. le conseiller Normand Girouard donne avis de motion de l'adoption, lors d'une séance ultérieure de ce conseil, du Règlement numéro A-20 décrétant et établissant les quotes-parts payables par les municipalités liées de l'Agglomération de Rivière-Rouge pour l'année 2013.

033/03-12-12-A

### REMERCIEMENT À M. CHRISTIAN BÉLISLE

**CONSIDÉRANT** la démission de M. Christian Bélisle, vendredi le 30 novembre 2012, du poste de maire et du conseil de la Municipalité de La Macaza;

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,  
appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

Que le conseil de la Ville de Rivière-Rouge adresse ses remerciements à M. Christian Bélisle, maire de la Municipalité de La Macaza, pour tout le travail accompli en tant que membre du conseil de l'Agglomération de Rivière-Rouge.

### ADOPTÉE



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 DÉCEMBRE 2012

### Période de questions du public

Mme Déborah Bélanger, mairesse, invite les citoyens présents à poser des questions.

Aucune question n'est adressée aux membres du conseil.

034/03-12-12-A

### LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Il est proposé par le conseiller Pierre Payer,  
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

De lever la séance, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 19h33.

**ADOPTÉE**

**À moins d'indication contraire dans une résolution, la mairesse n'a pas exercé son droit de vote.**

**Mme Déborah Bélanger, mairesse, donne son assentiment et appose sa signature aux résolutions consignées au présent procès-verbal.**

**LA MAIRESSE**

**LA GREFFIÈRE ADJOINTE**

\_\_\_\_\_  
**Déborah Bélanger**

\_\_\_\_\_  
**Lise Cadieux**